

Police (Théories et institutions)

Titulaire

Sybille SMEETS (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

CRIM-C403

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le cours est une **introduction à la sociologie policière**. Les principaux enseignements de la recherche empirique, belge et étrangère, sur la police et la fonction de police y seront abordés (police comme objet de connaissance, fonction de police, « mythes policiers », cultures et condition policières, contrôle de la police et déviances policières, etc.).

Les **polices en Belgique**, au travers de leur histoire, de leurs développements et de leur réforme depuis 1998 (processus de réforme et structure), serviront d'illustrations au cours et aux travaux pratiques.

Les autres illustrations et exemples donnés durant le cours dépendent de l'actualité policière belge et/ou internationale et de l'actualité de la recherche criminologique.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif final est la **connaissance** et la **compréhension** des principaux enjeux soulevés par la police et la fonction de police, en particulier en Belgique.

A la fin du cours, l'étudiant doit être capable de :

- > Connaître et expliquer les principaux enseignements de la recherche (belge et étrangère) en sociologie policière
- > Identifier et comprendre les « mythes policiers » que la recherche scientifique, les médias et la profession policière ont contribué à construire.
- > Contextualiser le développement et les mutations des polices belges (dans leur environnement socio-politique contemporain) (cours et TP)
- > Décrire synthétiquement le processus de réforme et la structure actuelle de la police belge (TP)

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

CRIM-C524 | Politiques et pratiques de la police | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours magistral, illustré d'exemples tirés de la pratique policière, des recherches empiriques dans le domaine et de l'actualité belge et internationale.

Contribution au profil d'enseignement

Les compétences au profil d'enseignement en criminologie auxquelles ce cours contribue sont **notamment**

- > le développement d'une réflexion criminologique autonome permettant de prendre distance vis-à-vis des attentes du pouvoir politique et des milieux professionnels (en l'occurrence les politiques policières et les polices) et
- > l'adoption d'une posture critique à l'égard de la réaction sociale afin d'identifier, comprendre et déconstruire les évidences, les opinions et les lieux communs.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les notes de cours comprennent une bibliographie très large en matière de sociologie policière et de recherches sur la police.

Support(s) de cours

Syllabus et Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Mme Sybille Smeets ;

Contact: par téléphone, mail, ou sur rendez-vous. 02.650.46.42 ; sybille.smeets@ulb.be

Assistant : Nicolas Ghosez. Contact par mail : nicolas.ghosez@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre, Examen écrit et Travail personnel

Examen écrit

Question ouverte à réponse courte et Question ouverte à développement long

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Evaluation sur base d'un examen écrit. L'examen porte sur la connaissance et la compréhension du cours (questions de connaissance et au moins une question large de compréhension

Les travaux pratiques (TP) seront évalués sur base de la participation personnelle et d'un travail individuel à rendre avant la session d'examen.

Attention :

En vertu de l'article 65 du Règlement général des études, les étudiant.e.s noté.e.s « **ABS** » (**absent**) aux TPauront, en première session, un **ABS à l'unité d'enseignement** même si ils ou elles ont passé l'examen. En deuxième session, les notes de TP ABS

seront transformées en 0/20 et vaudront, comme pour les autres étudiant.e.s, 1/4 de la note finale de l'unité d'enseignement.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note finale de l'UE sera celle de l'examen écrit (3/4) et des points de travaux pratiques (1/4)

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | Master en criminologie | finalité Spécialisée/bloc 1

